

Introduction

Les cinq formats de communication MARC 21, soit le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques*, le *Format MARC 21 pour les vedettes d'autorité*, le *Format MARC 21 pour les données sur les fonds*, le *Format MARC 21 pour les données de classification* et le *Format MARC 21 sur les renseignements communautaires*, constituent des normes largement utilisées pour la représentation et l'échange de données lisibles par machine de renseignements bibliographiques, d'autorité, de fonds, de classification et de données de renseignements communautaires.

Une notice MARC comprend trois éléments : la structure de la notice, la désignation de contenu et le contenu des données de la notice. La **structure de la notice** constitue la mise en œuvre de la norme internationale *Format pour l'échange d'information* (ISO 2709) et son équivalent aux États-Unis, *Bibliographic Information Interchange* (ANSI/NISO Z39.2). La **désignation de contenu**, soit les codes et les conventions établis explicitement pour identifier et préciser davantage les éléments de données dans une notice et pour prendre en charge la manipulation de ces données, est définie par chacun des formats MARC. Le **contenu** des éléments de données d'une notice MARC est habituellement défini par des normes qui ne font pas partie des formats. On peut citer en guise d'exemples la *Description bibliographique internationale normalisée* (ISBD), les *Règles de catalogage anglo-américaines*, les *Library of Congress Subject Headings* (LCSH) ou d'autres règles de catalogage, des thésaurus par sujet et des systèmes de classification utilisés par l'organisme qui crée une notice. Le contenu de certains éléments de données codés est défini dans les formats MARC (p. ex., le Guide, les zones 007 et 008).

Le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques : comprenant les lignes directrices pour l'indication du contenu* définit les codes et les conventions (les étiquettes, les indicateurs, les codes de sous-zones et les valeurs codées) qui identifient les éléments de données dans les notices bibliographiques MARC. Ce document s'adresse au personnel qui participe à la création et à l'entretien des notices bibliographiques de même qu'à ceux et celles qui participent à la conception et à l'entretien des systèmes aux fins de communication et de traitement des notices bibliographiques.

Bibliothèque et Archives Canada offre en ligne la version du *Format MARC 21 pour les données bibliographiques*.

La version en anglais des Formats Marc 21 sont offert sur le site de la *Bibliothèque du Congrès*.

Nota : Toutes les fois qu'il a été possible les exemples en anglais ont été remplacés par des exemples en français. Cependant, dans les cas de certaines zones et sous-zones, il a semblé plus approprié de laisser les exemples en anglais tels quels dans le but d'identifier l'usage de la zone et de la sous-zone.

PORTÉE DU FORMAT BIBLIOGRAPHIQUE

Le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques* a été conçu pour transmettre les renseignements bibliographiques concernant les textes manuscrits et imprimés, les fichiers d'ordinateur, les cartes géographiques, la musique, les ressources continues, les documents visuels et les documents de genres multiples. Les données bibliographiques comprennent habituellement les titres, les vedettes de noms, les vedette-matières, les notes, les données de publication et les renseignements sur la description matérielle d'un document. Le format bibliographique contient des éléments de données sur les types suivants de documents :

- **Cartes géographiques (CG)** – type utilisé pour tous les genres de documents cartographiques imprimés, **électroniques**, manuscrits ou sur microforme, y compris les atlas, les feuilles de carte et les globes. Les documents peuvent être de nature monographique ou faire partie d'une publication en série.

Introduction

- **Documents visuels (DV)** – type utilisé pour les matériaux visionnés par projection, les matériaux visionnés sans projection, les documents iconiques en deux dimensions, les artefacts ou les objets naturels en trois dimensions et les ensembles multi-supports. Les documents peuvent être de nature monographique ou faire partie d'une publication en série.
- **Fichiers d'ordinateur (FO)** – type utilisé pour les logiciels, les données numériques, le multimédia lié à l'ordinateur, les systèmes ou les services en direct. Il faut coder d'autres classes de ressources électroniques selon leur aspect le plus important. Il peut s'agir d'un document de nature monographique ou faisant partie des publications en série.
- **Livres (LV)** – type utilisé pour les textes imprimés, **électroniques**, et manuscrits et sur microforme de nature monographique.
- **Musique (MES)** – type utilisé pour la musique imprimée, **électronique**, et manuscrite et la musique sur microforme ainsi que pour les enregistrements sonores musicaux ou les enregistrements sonores non musicaux. Les documents peuvent être de nature monographique ou faire partie d'une publication en série.
- **Ressources continues (RC)** - type utilisé pour les textes imprimés, **électroniques**, manuscrits et sur microforme publiés en parties selon un mode périodique (p. ex., les périodiques, les journaux et les annuaires). (NOTE : Avant 2002 les Ressources continues (RC) étaient appelées Publications en série (PS).)
- **Documents de genres multiples (DM)** – type utilisé principalement pour les collections d'archives et de manuscrits sur des supports matériels divers. Les documents peuvent être de nature monographique ou faire partie d'une publication en série.

Types de notices bibliographiques

On distingue les notices bibliographiques MARC de tous les autres types de notices MARC par des codes particuliers indiqués dans le Guide/06 (Type de notice) qui identifient les types suivants de notices bibliographiques.

Matériel textuel	Enregistrement sonore non musical
Matériel textuel manuscrit	Enregistrement sonore musical
Fichier d'ordinateur	Matériel visionné par projection
Document cartographique	Document iconique en deux dimensions non projeté
Document cartographique manuscrit	Artefact en trois dimensions ou objet naturel
Notation musicale	Ensemble multi-supports
Notation musicale manuscrite	Document de genres multiples

Il ne faut pas identifier les **microformes**, qu'il s'agisse d'originaux ou de reproductions, comme étant un type de notice particulier. L'aspect de la microforme est secondaire au type du document original (p. ex., un livre). Il en est de même pour les **fichiers d'ordinateur** qui en soi constituent un aspect secondaire; cependant, il faut coder certaines catégories de ressources électroniques comme étant des **fichiers d'ordinateur**.

COMPOSANTES DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Description des parties d'une notice

Une notice bibliographique MARC comprend trois parties principales : le Guide, le Répertoire et les zones de longueur variable. L'information suivante constitue un résumé de la structure d'une notice MARC. Pour plus de détails, il faut consulter les *Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange*.

■ Guide

Il s'agit d'éléments de données qui fournissent des renseignements sur le traitement de la notice. Les éléments de données renferment des chiffres ou des valeurs codées et ils sont identifiés selon la position de caractère relative. Le Guide possède une longueur fixe de 24 caractères et constitue la première zone d'une notice MARC.

■ Répertoire

Une série d'entrées qui contiennent l'étiquette, la longueur et l'adresse de début de chaque zone de longueur variable de la notice. Chaque entrée comprend 12 positions de caractère. Les entrées du Répertoire des zones de contrôle de longueur variable sont placées en premier et organisées selon l'étiquette par ordre croissant numérique. Viennent ensuite les entrées de données de longueur variable qui sont organisées par ordre ascendant selon le premier caractère de l'étiquette. La séquence stockée des zones de données de longueur variable d'une notice ne correspond pas nécessairement à l'ordre des entrées correspondantes du Répertoire. Les étiquettes en double se distinguent seulement par l'emplacement de leurs zones respectives dans la notice. Le Répertoire se termine par un caractère terminateur de zone (soit le caractère ASCII 1E hexadécimal).

■ Zones de longueur variable

Les données dans une notice bibliographique MARC sont organisées en **zones de longueur variable** qui sont identifiées individuellement par une étiquette numérique à trois caractères qui est stockée dans l'entrée au Répertoire pour indiquer la zone. Chaque zone se termine par un caractère terminateur. La dernière zone de longueur variable dans une notice se termine par un terminateur de zone et de notice (soit le caractère ASCII 1D hexadécimal). Il existe deux types de **zones de longueur variable** :

● Zones de contrôle de longueur variable

Les zones 00X. Ces zones sont identifiées par une étiquette de zone dans le Répertoire, mais elles ne contiennent pas de positions d'indicateur ni de codes de sous-zones. La structure des zones de contrôle de longueur variable est différente des zones de données de longueur variable. Les zones de contrôle de longueur variable peuvent renfermer un seul élément de données ou une série d'éléments de données de longueur fixe identifiés par leur position de caractère relative.

● Zones de données de longueur variable

Il s'agit des autres zones de longueur variable définies dans le format. En plus d'être identifiées par une étiquette de zone dans le Répertoire, les zones de données de longueur variable contiennent deux **positions d'indicateur** au début de chaque zone et un **code de sous-zone** à deux caractères qui précède chaque élément de données dans une zone.

Les **zones de données de longueur variable** sont regroupées en blocs selon le premier caractère de

Introduction

l'étiquette, qui, à quelques exceptions près, identifient la fonction des données dans la notice. Le type d'information dans la zone est identifié par le reste de l'étiquette.

0XX	Renseignements de contrôle, indices d'identification et de classification, etc.
1XX	Vedettes principales
2XX	Titres et paragraphe de titre (titre, édition, adresse bibliographique)
3XX	Description matérielle, etc.
4XX	Mentions de collection
5XX	Notes
6XX	Zones des vedettes-matières
7XX	Vedettes secondaires autres que les vedettes-matières secondaires ou les vedettes secondaires de collection; zones de liaison
8XX	Vedettes secondaires de collection, fonds, etc.
9XX	Zones réservées à la mise en œuvre locale

Dans les blocs de zones 1XX, 4XX, 6XX, 7XX et 8XX, on a habituellement conservé une certaine similitude relative à la désignation du contenu. Voici la signification, sauf quelques exceptions, des deux caractères finaux de l'étiquette des zones :

X00	Noms de personne	X40	Titres bibliographiques
X10	Noms de collectivités	X50	Vedettes de sujet
X11	Noms de réunions	X51	Noms géographiques
X30	Titres uniformes		

Dans les zones de données de longueur variable, on utilise les deux genres de désignation de contenu :

Positions d'indicateur

Les deux premières positions de caractère dans les zones de données de longueur variable contiennent des valeurs permettant d'interpréter ou de compléter les données que l'on retrouve dans ces zones. On interprète les valeurs des indicateurs séparément, c'est-à-dire qu'on a attribué une signification propre à chacun des indicateurs. Les valeurs d'indicateurs peuvent être des caractères numériques ou alphabétiques en minuscules. Un blanc (le caractère ASCII 20 hexadécimal), représenté dans le présent document par les symboles « # » ou « ␣ », sont utilisés dans une position de caractère non définie. Dans une position de caractère définie, on peut donner une signification au blanc, ou il peut signifier qu'*aucune indication n'est fournie*.

Codes de sous-zones

Il faut manipuler séparément les deux caractères qui distinguent les éléments de données dans une zone. Un code de sous-zone contient un séparateur (le caractère ASCII 1F hexadécimal), représenté dans le présent document par le symbole « † », suivi d'un identificateur d'élément de données. Les identificateurs d'éléments de données peuvent être représentés par un caractère numérique ou alphabétique en minuscule. On définit les codes de sous-zones séparément dans chaque zone; cependant, on conserve une certaine similitude de signification dans la mesure du possible (p. ex., dans les zones de noms de personne 100, 400 et 600). On définit des codes de sous-zones aux fins d'identification et non aux fins d'organisation. L'ordre des sous-zones est habituellement dicté par les normes relatives au contenu des données telles que les règles de catalogage.

Notices bibliographiques comprenant plusieurs caractères d'écriture

Une notice MARC bibliographique peut contenir des *données* présentées sous plusieurs caractères d'écriture. Il se peut qu'un type de caractère soit considéré comme étant le type principal du *contenu des données* de la notice même si d'autres types de caractères d'écriture sont également utilisés pour représenter le contenu des données. (Nota : ASCII est utilisé pour les éléments structuraux de la notice; la plupart des codes également sont entrés d'après la séquence de caractères ASCII). L'Annexe D présente les modèles généraux de données en plusieurs caractères d'écriture et comprend plusieurs exemples de notices complètes.

Possibilité de répéter les zones et les sous-zones

En théorie, toutes les zones et les sous-zones peuvent être répétées; cependant, il arrive souvent qu'on ne puisse le faire en raison de la nature des données. Par exemple, une notice bibliographique ne peut comprendre qu'une seule zone 1XX de vedette principale; une zone 100 ne peut contenir qu'une seule sous-zone †a (Nom de personne), mais peut comprendre plusieurs sous-zones †c (Titres et autres qualificatifs associés à un nom). Le format précise si chaque zone et chaque sous-zone peuvent être répétée ou non.

Liaison des zones

Les zones d'une notice peuvent être liées particulièrement à l'aide d'une technique de liaison des zones que l'on peut habituellement appliquer. La technique repose sur la syntaxe des données dans la sous-zone †8 (Numéro de liaison de zone et de séquence) pour identifier les zones liées. L'Annexe A décrit la structure et la syntaxe de la sous-zone du numéro de liaison de zone et de séquence.

Caractère de remplissage et valeurs associées

Dans les notices bibliographiques, on peut utiliser un caractère de remplissage (le caractère ASCII 7C hexadécimal), représenté dans le présent document par le caractère de remplissage « | », dans les zones 006, 007 et 008, ainsi que dans la sous-zone †7 des zones de liaisons des vedettes (760-787). Il ne faut pas utiliser de caractère de remplissage dans le guide, les étiquettes, les indicateurs ou les codes de sous-zones. L'utilisation du caractère de remplissage dans les notices versées dans une base de données nationale peut aussi dépendre des exigences au niveau national qui ont été précisées pour chaque élément de données. La présence d'un caractère de remplissage dans une notice bibliographique signale que le format précise d'utiliser un code, mais que le créateur de la notice a décidé de ne pas tenter d'attribuer un code.

Le code « u » (Inconnu ou non précisé) lorsqu'il est défini précise que le créateur de la notice a tenté de fournir un code, mais qu'il n'a pas été en mesure de déterminer le code approprié.

On a défini le code « n » (Sans objet) dans plusieurs positions codées pour indiquer que les caractéristiques définies par la position ne s'appliquent à un type de document ou de notice en particulier.

Constantes d'affichage

Une constante d'affichage est un terme, un syntagme, une convention d'espacement ou de ponctuation qui peut être produits par le système en vue de présenter visuellement les données dans une notice de sorte que les utilisateurs les comprennent plus facilement. Dans le format bibliographique, on peut utiliser certaines étiquettes de zone (p. ex., la zone 770, Liaison au supplément/numéro spécial), des indicateurs (p. ex., l'indicateur 1 à la zone 511, Contrôle de la constante d'affichage) et des codes de sous-zone (p. ex., les sous-zones de subdivision des matières †x, †y et †z dans une vedette-matière secondaire) pour produire des termes ou des syntagmes particuliers, des conventions d'espacement ou de ponctuation pour afficher une notice. Chaque organisation ou système détermine l'utilisation des constantes d'affichage. On trouve des exemples de constantes d'affichage dans la partie *Conventions d'entrée des données* dans les descriptions des zones

Responsabilité à l'égard du contenu de la notice

Introduction

Le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques* sert de véhicule aux données bibliographiques de tous les genres provenant de toutes les organisations. En général, on peut déterminer la responsabilité à l'égard du contenu des données, de la désignation du contenu et de la transcription de renseignements bibliographiques dans une notice en examinant la zone indiquée dans la section des **organismes responsables** ci-dessous. Le contenu des données de certains éléments de données est toutefois restreint si l'élément de données est **attribué par certains organismes** ou provient de **listes contrôlées**.

Organismes responsables

Dans les *notices non modifiées*, l'organisation identifiée comme étant la source de catalogage originale dans 008/39 et/ou 040 †a est responsable du contenu de la notice. L'organisation identifiée comme étant l'organisme de transcription dans la zone 040 †c est responsable de la désignation du contenu et de la transcription des données.

Dans les *notices modifiées*, les organisations identifiées dans 040 †a et †d (Organisme qui a effectué la modification) sont collectivement responsables du contenu de la notice. Les organisations identifiées comme étant des organismes de transcription ou de modification dans la zone 040 †c et †d sont collectivement responsables de la désignation du contenu et de la transcription des données.

Éléments de données attribués par certains organismes

Un élément de données attribué par un organisme est un élément dont le contenu est déterminé par un organisme autorisé et tombe sous la responsabilité de cet organisme, p. ex., la zone 222 (Titre-clé) dont un Centre ISSN est responsable. Même si l'élément est habituellement entré par l'organisme autorisé, il peut être transcrit par un autre organisme.

Éléments de données provenant de listes contrôlées

Certains éléments de données contiennent des données provenant de listes contrôlées par des organismes autorisés, p. ex., la *Code d'aires géographiques MARC* à la zone 043 (Code d'aire géographique). Ces éléments sont indiqués au niveau des zones ou des sous-zones dans le MARC 21, et seules les valeurs provenant des listes autorisées peuvent être utilisées. S'il est souhaitable de modifier une liste ou d'y faire un ajout, il faut consulter l'organisme qui la gère.

Exigences des niveaux des notices

Les groupes d'utilisateurs peuvent être tenus de respecter des exigences propres aux notices de niveau de catalogage complet et minimal en vue de promouvoir l'uniformité au sein des organismes de catalogage. Il faut largement les faire connaître pour que tous les partenaires participant à un échange en soient informés.

ORGANISATION DU PRÉSENT DOCUMENT

Parties principales

Le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques* comprend un état sommaire des désignateurs de contenu suivi d'une présentation détaillée de chaque désignateur de contenu. Après la description du Guide et du Répertoire, on présente en détail chaque zone de longueur variable par ordre d'étiquette de zone.

Les annexes du présent document fournissent des renseignements sur plusieurs sous-zones de contrôle (Annexe A), des exemples de notices de niveau complet (Annexe B), des exemples de notice de niveau minimal (Annexe C), des exemples de notices comprenant plusieurs caractères d'écriture (Annexe D), une liste des vedettes ambiguës par ordre alphabétique et des codes proposés (Annexe E), une liste multilingue

des articles définis et indéfinis initiaux (Annexe F), des listes de modifications au format depuis la dernière version ou mise à jour (Annexe G), une liste de plusieurs zones locales réservées au Canada et aux États-Unis (Annexe H) et une liste des sources relatives aux codes des organismes (Annexe I).

Sections de renseignements généraux

Pour éviter la redondance, les sections de renseignements généraux concernent des groupes de zones possédant des caractéristiques semblables. Ces sections fournissent des directives à l'égard des désignateurs de contenu que l'on retrouve souvent dans chaque zone dans le groupe. La description de chacune des zones fait allusion à la section de renseignements généraux concernant le groupe dont elle fait partie.

Par exemple, la section sur la X00 Nom de personne est fournie aux fins d'utilisation des vedettes de nom de personne. Elle renferme des directives sur les désignateurs de contenu que l'on retrouve fréquemment dans chaque type de vedette de nom de personne, qu'il soit utilisé dans une zone 100 de vedette principale, une zone 600 de vedette-matière, une zone 700 de vedette secondaire ou dans une zone 800 de vedette secondaire de collection. Dans la description de chaque zone individuelle (soit les zones 100, 600, 700 et 800), on fait allusion à la section de renseignements généraux X00.

Composantes des descriptions détaillées

Une description détaillée comprend habituellement six parties : une liste des désignateurs de contenu, la définition et la portée des positions de caractère et des zones, des lignes directrices pour l'application des désignateurs de contenu appuyées d'exemples, un protocole d'entrée des données et un historique des désignateurs de contenu.

La zone de la **liste des désignateurs de contenu** indique :

- le nom des désignateurs de contenu;
- le code indiquant si une zone ou sous-zone peut être répétée ou non répétée (R ou NR).

Quant au Guide et aux zones de contrôle de longueur variable, la liste fournit le **nom** des positions de caractère et toute valeur codée définie. S'il s'agit de zones de données de longueur variable, la liste donne le nom des positions d'indicateur et toute valeur codée définie ainsi que le nom des codes de sous-zone et toute valeur codée définie. Pour toutes les zones de longueur variable, le **code de répétition ou de non répétition** au niveau de la zone précise si on peut les répéter dans une notice. Pour les zones de données de longueur variable, le code de sous-zone de répétition ou de non répétition précise si on peut répéter le code de sous-zone dans une zone.

La zone de **positions de caractère** ou la zone de **définition et portée de la zone** décrit le contenu d'une position de caractère ou d'une zone, la convenance de son usage dans certains genres de notices bibliographiques, et fournit d'autres renseignements tels que la possibilité de répéter une zone dans des circonstances particulières, l'utilisation de listes ou de règles requises pour formuler les données, etc.

La zone des **lignes directrices pour l'application des désignateurs de contenu** décrit le contenu et la portée de chaque valeur codée, l'indicateur ou le code de sous-zone, et fournit d'autres renseignements tels que la convenance de l'usage et la répétition dans certaines circonstances. Dans cette zone, les valeurs codées et les codes de sous-zones sont présentés par ordre alphabétique ou numérique. On trouve des exemples montrant comment utiliser les désignateurs de contenu après la description. Les exemples illustrent l'application de désignations de contenu MARC particulières. Les données fournies peuvent être plus complètes ou moins complètes que celles utilisées présentement dans la pratique de catalogage. La majorité des exemples reflètent l'application des RCAA 2 et de l'ISBD; cependant, certains reflètent une application MARC généralisée. D'autres exemples illustrent des points particuliers.

Introduction

La zone des **conventions d'entrée des données** donne des renseignements généraux sur l'application des désignateurs de contenu et sur des points tels que la ponctuation, l'espacement et l'utilisation des constantes d'affichage. La ponctuation utilisée dans une zone est généralement dictée par des règles de catalogage descriptif ou de système ou de thésaurus de vedettes-matières. Le protocole d'entrée des données clarifie les pratiques MARC relatives à la ponctuation et surtout au signe de ponctuation final. Dans la présentation sur les pratiques relatives à la ponctuation, voici les signes de ponctuation utilisés: le point (.), le point d'interrogation (?), le point d'exclamation (!) ou le trait d'union (-).

La zone de **l'historique des désignateurs de contenu** mentionne les modifications importantes qui ont été apportées aux désignateurs de contenu.

Voici les types de modifications inclus :

- Les désignateurs de contenu nouvellement définis qui influent sur l'uniformité du codage dans un dossier. Par exemple, on n'entrait pas l'emplacement codé d'une réunion enregistré sous un nom de collectivité dans une sous-zone séparée dans les zones X10 avant la définition de la sous-zone †c en 1980.
- Les codes et les valeurs redéfinis. Par exemple, dans les zones X10, le numéro et le nom d'une partie ou d'une section d'un ouvrage étaient contenus dans la sous-zone †p avant la redéfinition, en 1979, de la sous-zone †p pour qu'elle ne renferme que le nom d'une partie ou d'une section d'un ouvrage.
- Des modifications aux codes et aux valeurs apportées pour assurer l'uniformité des spécifications MARC. Par exemple, dans les positions 008/24-27 en ce qui a trait aux spécifications des livres, le code «f» (Manuel) était identifié par le code «h» avant 1979.
- Des modifications concernant la répétition lorsqu'elle nuisait à la cohérence du dossier. Par exemple, avant 1977, on ne pouvait pas répéter la zone 020; des données multiples ISBN étaient inscrites dans les sous-zones pouvant être répétées, soit les sous-zones †a, †b et †c.
- La réorganisation, par exemple, la zone 007 (Zone fixe de description matérielle) en 1980.
- Une désignation de contenu périmée. Par exemple, la sous-zone †b (Numéro) dans les zones X11 est devenue périmée lorsque la sous-zone †n a été redéfinie, en 1979, pour comprendre les numéros d'ordre de réunion. Des désignations de contenu périmées auparavant définies dans un seul format sont désignées par *[USMARC seulement]* ou *[CAN/MARC seulement]*; si on ne précise pas le format, cela signifie que les désignations étaient définies dans les deux formats.

Dans les formats MARC, on fait une distinction entre les désignateurs de contenu **périmés** et ceux qui sont **supprimés**. Un désignateur de contenu **périmé** est un désignateur qui a peut-être été utilisé dans des notices MARC et qui peut être toujours présent dans les notices créées avant la date à laquelle il est devenu périmé. Il ne faut pas utiliser les désignateurs de contenu périmés dans les nouvelles notices. Un désignateur de contenu périmé sera mentionné dans la zone de l'historique des désignateurs de contenu. On fournit des directives sur la désignation de contenu aux fins de conversion rétrospective de notices renfermant des éléments de données qui auraient été identifiés à l'aide d'un désignateur de contenu périmé. S'il s'agit d'un désignateur de contenu **supprimé**, il ne paraîtra pas dans la zone de l'historique des désignateurs de contenu et ne sera plus mentionné dans la documentation MARC. Il se peut que l'on supprime du format MARC un désignateur de contenu qui a été réservé dans le format sans avoir été défini, ou, s'il a été défini mais qu'on est quasi certain qu'il n'a jamais été utilisé. Il est possible de redéfinir un désignateur de contenu dans un format.

Conventions typographiques

Dans le présent document, voici les conventions typographiques utilisées :

- 0 – Le graphique « 0 » représente le chiffre zéro dans les étiquettes, les positions de caractère fixes, les positions d'indicateur et à d'autres endroits où on utilise des caractères numériques. Il faut faire la distinction entre ce caractère et la lettre majuscule « O » dans les exemples ou les textes.
- , # – Les symboles graphiques « ▫ » ou « # » servent à indiquer un blanc dans les zones codées et dans d'autres situations particulières où la présence d'un blanc pourrait être ambiguë. (Dans la majorité des exemples textuels, le blanc est représenté de la façon habituelle, par l'absence d'un caractère.)
- ‡ – Le symbole graphique « ‡ » sert de séparateur dans un code de sous-zone. Dans un texte, on l'utilise pour faire allusion aux sous-zones, par exemple la *sous-zone ‡a*.
- / – La barre oblique et le numéro de la position de caractère servent à exprimer des positions de caractère particulières du Guide, du Répertoire, de la zone 008 et de la sous-zone ‡w, par ex., Guide/06, ‡w/0.
- 1 – Le symbole graphique « 1 » (le caractère ASCII hexadécimal 31) représente le chiffre un. On doit distinguer ce caractère de la lettre romaine minuscule « l » (le caractère ASCII hexadécimal 6C) et de la lettre majuscule « l » (le caractère ASCII hexadécimal 49) dans les exemples ou les textes.
- | – Le symbole graphique « | » représente un caractère de remplissage dans les exemples MARC. Lorsque ce graphique paraît dans la marge de gauche, il indique les parties de texte du présent document auxquelles des modifications ont été apportées.

NORMES ET AUTRES DOCUMENTS CONNEXES AU PRÉSENT FORMAT

Le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques* devrait être utilisé de concert avec les normes suivantes et la documentation connexe. Lorsqu'une norme s'applique à des données dans des zones particulières du format, les zones sont inscrites entre parenthèses après la citation.

Normes nationales et internationales :

Les publications de l'ISO sont disponibles auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) (www.iso.ch) et de ses agents; et les publications de l'ANSI/NISO Z39, auprès de la *National Information Standards Organization* (NISO) (www.niso.org).

Format pour l'échange d'information (ISO 2709) et *Bibliographic Information Interchange* (ANSI/NISO Z39.2)

Code pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions : Partie 2 : Codes pour les subdivisions de pays (ISO 3166-2)

Numéro international normalisé des livres (ISBN) (ISO 2108)

Numéro international normalisé de la musique (ISMN) (ISO 10957)

Code international normalisé d'enregistrement (ISRC) (ISO 3901)

Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) (ISO 3297) (ANSI/NISO Z39.9)

Représentation de la date et de l'heure (ISO 8601)

Serial Item and Contribution Identifier (SICI) (ANSI/NISO Z39.56)

Numéro international normalisé des rapports (ISRN) (ISO 10444) et *Standard Technical Report Number and Description* (ANSI/NISO Z39.23)

Normes MARC et autres publications connexes :

La distribution au Canada des publications suivantes en français et en anglais se fait auprès de :
Éditions et Services de dépôt, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
Ottawa (Ontario) K1A 0S5 Canada

Introduction

Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange

Format MARC 21 pour les données bibliographiques

Format MARC 21 pour les vedettes d'autorité

Format MARC 21 pour les données sur les fonds

Format MARC 21 pour les données de classification

Format MARC 21 sur les renseignements communautaires

La distribution mondiale des publications suivantes se fait auprès de :

Library of Congress. Cataloging Distribution Service

Washington, DC 20541 USA

MARC 21 Concise Formats (les 5 formats en versions abrégées)

MARC Code List for Organizations (remplace *Symbols of American Libraries*)

MARC Code List for Languages

MARC Code List for Countries

MARC Code List for Geographical Areas

MARC Code Lists for Relators, Sources, Description Conventions

Subject Cataloging Manual: Classification

Subject Cataloging Manual: Shelving

Subject Cataloging Manual: Subject Headings

MARC 21 Specifications for Record Structure, Character Sets, and Exchange Media

Documents en français disponible en ligne sur le site de Bibliothèque et Archives Canada

Formats MARC21 (www.marc21.ca/040010-235-f.html)

Codes de pays MARC (www.marc21.ca/040010-204-f.html)

Codes de régions géographiques (www.marc21.ca/040010-209-f.html)

Codes de langues MARC (www.marc21.ca/040010-215-f.html)

Codes de relations, de sources et de conventions de description MARC
(www.marc21.ca/040010-221-f.html)

Spécifications MARC 21 pour la structure des notices, les jeux de caractères et le média d'échange
(www.marc21.ca/040010-9001-f.html)

Sigles et politiques de prêt entre bibliothèques au Canada (www.collectionscanada.gc.ca/marcpeb/s16-202-f.html)

Documents en anglais disponible en ligne sur le site de la Bibliothèque du Congrès

MARC 21 Concise Formats (www.loc.gov/marc/concise)

MARC 21 Concise Format for Classification Data (www.loc.gov/marc/classification)

MARC 21 Concise Format for Community Information (www.loc.gov/marc/community)

MARC 21 Concise Format for Bibliographic (www.loc.gov/marc/bibliographic)

MARC 21 Concise Format for Authority Data (www.loc.gov/marc/authority)

MARC 21 Concise Format for Holdings Data (www.loc.gov/marc/holdings)

MARC Code List for Organizations,
remplace le *Symbols of American Libraries*) (www.loc.gov/marc/organizations)
(www.loc.gov/marc/organizations/orgshome.html)

Marc 21 LITE Bibliographic Format (www.loc.gov/marc/bibliographic/lite)

MARC 21 Specifications for Record Structures, Character Sets, and Exchange Media
(www.loc.gov/marc/specifications)

DOCUMENTATION REMPLACÉE

Le présent document remplace les versions les plus récentes du *USMARC Format for Bibliographic Data* et du *Format de communication du MARC canadien : Données bibliographiques*. En raison de l'harmonisation de ces formats en 1997, on pourrait publier une seule version du format.

Documentation USMARC

Le MARC 21 remplace la version de 1994 du *USMARC Format for Bibliographic Data: Including Guidelines for Content Designation* et les mises à jour, soit n° 1 (mars 1995), n° 2 (mars 1996) et n° 3 (juillet 1997) de cette version. Grâce à la mise à jour n° 3, les formats USMARC et CAN/MARC possédaient les mêmes spécifications de format. La version 1994 a remplacé la version 1988 du format, et ses quatre mises à jour ont été publiées de 1988 à 1991. La version 1988 comprenait le texte de base de la version 1980, édition publiée sous le titre *MARC Formats for Bibliographic Data (MFBD)* et des quinze mises à jour de cette version qui ont été publiées de 1980 à 1987. La version 1980 était une compilation de documents distincts sur le format MARC qui avaient été élaborés pour divers types de documents et publiés de 1969 à 1977.

Documentation CAN/MARC

Le MARC 21 remplace la version 1994 du *Format de communication du MARC canadien : Données bibliographiques* et ses six mises à jour publiées de 1994 à 1998. La mise à jour numéro six contenait les modifications requises apportées au CAN/MARC en vue de l'harmoniser avec le USMARC. Grâce à cette mise à jour, les spécifications contenues dans les formats CAN/MARC et USMARC étaient identiques. La version 1994 a remplacé la version 1988 et ses sept mises à jour publiées de 1988 à 1991. La version 1988 a été produite en réunissant des formats CAN/MARC publiés séparément pour les monographies et les publications en série.

GESTION DE LA DOCUMENTATION

Le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques* est préparé par le *Network Development and MARC Standards Office*, de la *Bibliothèque du Congrès*, en collaboration avec Normes, de Bibliothèque et Archives Canada et le *Bibliographic Standards and Systems de la British Library*. Veuillez faire parvenir vos questions concernant le contenu du présent document à l'une des organisations suivantes :

Network Development and MARC Standards Office
Library of Congress
101 Independence Avenue, S.E.
Washington, DC 20540-4402, USA
Télécopieur : +1 (202) 707-0115
Courriel : ndmso@loc.gov

Normes
Bibliothèque et Archives Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N4
Canada
Télécopieur : +1 (819) 934-4388
Courriel : marc@lac-bac.gc.ca

Bibliographic Standards and Systems
The British Library

Introduction

Boston Spa Wetherby
West Yorkshire LS23 7BQ, Royaume-Uni
Télécopieur : +44 (0) 1937 546586
Courriel : bss-info@bl.uk

Le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques* présente chaque zone séparément afin d'en faciliter la mise à jour.

Vous pouvez vous procurer des mises à jour périodiques comprenant des nouvelles pages ainsi que des pages de remplacement du texte de base des versions cumulatives du texte de base auprès de :

Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada (TPSGC)
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Canada

Éditions et Services de dépôt est responsable de la distribution mondiale de la version française ainsi que de la distribution au Canada de la version anglaise. Les mises à jour sont aussi disponibles sous forme de commande permanente.

Lorsque les mises à jour seront disponibles, l'annonce en sera faite par l'entremise du site Web des Normes MARC de Bibliothèque et Archives Canada (www.collectionscanada.gc.ca/marc) ainsi que par les listes de diffusions électroniques et les communiqués de presse à l'intention des représentants de presse des bibliothèques. Ceux et celles qui achètent le premier volume de base seront également avertis.

La distribution mondiale de la version anglaise, sauf au Canada, se fait auprès du *Cataloging Distribution Service, Library of Congress, Washington, DC 20541-5017, USA*. Les mises à jour sont aussi offertes sous forme de commande permanente. La disponibilité de ces documents sera annoncée par l'entremise du site Web du format MARC de la *Bibliothèque du Congrès* (www.loc.gov/marc).